



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Et après le secondaire?

Aspirations éducationnelles et
intentions de faire vie-carrière dans
leur communauté des élèves de 12^e
année des écoles de langue
française de l'Ontario

Sommaire

Rapport de recherche réalisé par

Réal Allard

Université de Moncton

Rodrigue Landry

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

et

Kenneth Deveau

Université Sainte-Anne

Avril 2010

Et après le secondaire?

**Aspirations éducationnelles et intentions de faire
vie-carrière dans leur communauté des élèves de
12^e année des écoles de langue française de
l'Ontario**

Sommaire

Et après le secondaire?

Aspirations éducationnelles et intentions de faire vie-carrière dans leur communauté des élèves de 12^e année des écoles de langue française de l'Ontario

Sommaire réalisé par

Réal Allard

Université de Moncton

Rodrigue Landry

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
et

Kenneth Deveau

Université Sainte-Anne



ICRML

Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM

Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Moncton (Nouveau-Brunswick)

Avril 2010

ISBN 978-1-926730-12-7

© **Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/**

Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

Pavillon Léopold-Taillon, pièce 410

Université de Moncton, Campus de Moncton

Moncton (Nouveau-Brunswick), Canada E1A 3E9

Téléphone : 506 858-4669 Télécopieur : 506 858-4123

Site Web : www.icrml.ca

Dépôt légal : 2^e trimestre 2010

Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

Sommaire

La communauté francophone de l'Ontario se doit de relever de nombreux défis si elle entend se perpétuer et s'épanouir comme entité francophone tout en participant à l'économie du savoir afin de contribuer à l'édification de la province et du pays. Parmi les tendances observées, retenons le taux croissant d'exogamie, le taux décroissant de transmission intergénérationnelle de la langue maternelle française et la prédominance croissante de la langue anglaise au sein de nombreuses sphères de la vie quotidienne (réseau social, milieu de travail, établissements financiers et commerciaux, médias et affichage public et commercial) (Landry, Allard et Deveau, 2007).

Toutefois, un espoir demeure : qu'elle prenne en charge sa survie et son développement de telle sorte que ses membres puissent prendre davantage conscience de leur identité et s'engager à devenir des agents de communautarisation, c'est-à-dire des bâtisseurs de la communauté francophone (Landry et Rousselle, 2003). Les francophones de l'Ontario, dont la proportion dans la population ontarienne est à la baisse, doivent, entre autres, multiplier leurs efforts pour améliorer la qualité des relations sociales et des interventions éducatives afin que s'accroisse la détermination de survivre, d'affirmer leur identité et de faire société de manière à faire échec à l'assimilation et à l'acculturation. En milieu linguistique minoritaire, il devient impératif de privilégier une forte socialisation en français

tout au long de la vie (Landry et Rousselle, 2003).

Nous présentons ici le résumé d'une étude que nous avons réalisée sur des sujets qui se rapportent à la vitalité et à l'épanouissement de la communauté francophone de l'Ontario. Nous récapitulons les résultats d'une enquête comportant trois objets d'étude, à savoir les aspirations éducationnelles des élèves de 12^e année des écoles de langue française de l'Ontario, leur intention de poursuivre des études postsecondaires en français et leur intention de faire vie-carrière dans leur région d'origine.

Près de 2 400 élèves de 12^e année d'écoles francophones de l'Ontario ont participé à l'enquête en 2007 et 2008. Nous avons analysé leurs réponses pour chaque région géographique (Sud, Nord-Ouest, Est, Nord-Est) de l'Ontario et pour l'échantillon provincial au complet. L'âge moyen des élèves est de 17,43 ans, 54,6 % sont de sexe féminin et 45,4 %, de sexe masculin.

Les aspirations éducationnelles

Notre premier objectif visait à étudier les aspirations éducationnelles des élèves de 12^e année des écoles francophones de l'Ontario.

Une très forte majorité, soit plus de neuf élèves sur dix, se proposent d'entreprendre des études postsecondaires. Ces résultats confirment la tendance observée dans d'autres études pancanadiennes récentes consacrées aux aspirations éducationnelles d'élèves du cycle secondaire. Dans la



province, près de trois élèves sur cinq espèrent poursuivre des études universitaires et plus d'un élève sur trois se dirigerait vers des études collégiales. Dans le Nord-Ouest et le Nord-Est, environ un élève sur deux se propose d'entreprendre des études collégiales, alors qu'environ un élève sur trois du Sud et de l'Est aspire à de telles études. Près des deux tiers des élèves des régions Sud et Est souhaitent faire des études universitaires, comparativement à un peu plus de deux sur cinq dans les régions Nord-Ouest et Nord-Est.

De nombreuses variables peuvent être reliées aux projets de poursuivre des études postsecondaires. Ainsi avons-nous étudié le sexe des élèves, leurs caractéristiques familiales, leur vécu familial, leur vécu scolaire et leurs sentiments en lien avec celui-ci, de même que leur vécu et leurs motivations à l'égard des études postsecondaires.

Relativement à la variable du sexe des élèves, les écarts entre les aspirations éducationnelles des filles et celles des garçons sont significatifs en Ontario et dans chacune de ses régions. Au total, près de sept filles sur dix aspirent à des études universitaires contre un peu moins de la moitié des garçons. En contrepartie, près d'un garçon sur deux et moins d'une fille sur trois veulent entreprendre des études collégiales. Dans le Sud et dans l'Est, plus de sept filles sur dix se proposent de poursuivre des études universitaires contre un peu plus de la moitié des garçons. Dans le Nord-Ouest, un peu plus de la moitié des filles sont du même avis contre moins d'un garçon sur trois. Enfin, il importe de souligner que plus d'un élève sur dix a

manifesté l'intention de retarder son inscription à un établissement d'enseignement postsecondaire et de n'entreprendre ses études postsecondaires qu'une année ou plus après la fin de ses études secondaires. Dans le Nord-Est, tout près de deux élèves sur dix ont fait part de cette intention contre un peu plus d'un sur dix dans les autres régions.

S'agissant de la variable des caractéristiques familiales des élèves, les résultats montrent qu'environ trois mères et pères sur dix sont titulaires d'un diplôme universitaire et qu'un tiers a fait des études collégiales. Alors que près de quatre mères et pères sur dix du Sud et qu'un peu plus de trois mères et pères sur dix de l'Est ont fait des études universitaires, c'est un peu plus de 15 % des mères et pères du Nord-Ouest qui ont fait de telles études et un peu moins pour le Nord-Est. Selon l'analyse des perceptions que se font les élèves du revenu de leur famille, le revenu familial moyen des élèves du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud serait inférieur à celui des familles des élèves de l'Est. Selon les élèves de cette région, tout près de la moitié de leurs familles auraient un revenu minimal de 100 000 \$ comparativement à un peu plus du tiers des familles des trois autres régions de la province.

Relativement au vécu familial, dans l'ensemble, environ la moitié des élèves estiment avoir un vécu positif quant à la qualité de la communication au sein de la famille. Pour sept élèves sur dix, leurs parents se sont comportés de manière à leur permettre d'éprouver de forts sentiments d'autonomie, de compétence et d'appartenance. Environ la moitié des



élèves, et parfois plus, pensent que leurs mère et père ont régulièrement abordé avec eux des sujets se rapportant à ce qu'ils vivaient à l'école, les ont régulièrement encouragés par rapport à leur rendement scolaire et leur ont régulièrement communiqué leurs attentes à l'égard de leur réussite scolaire. Dans l'ensemble, les élèves estiment que leur mère contribue plus que leur père à ces vécus positifs. Ils croient aussi que ce sont leurs parents, beaucoup plus que les autres membres de leur famille, le personnel enseignant et leurs amis, qui les influencent le plus relativement à leurs projets et à leurs aspirations postsecondaires. Malgré ce bilan généralement positif, il importe de mentionner que des pourcentages non négligeables d'élèves ont rapporté des vécus modérément ou peu positifs sur ces divers plans. Enfin, pour ce qui concerne les ressources éducatives présentes dans les foyers des élèves en Ontario et dans chacune des régions de la province, c'est l'utilisation du sous-ensemble de ressources éducatives informatiques regroupant l'ordinateur, les logiciels éducatifs en anglais et Internet que les élèves privilégient le plus régulièrement.

En ce qui concerne leur vécu scolaire, au total, près de quatre élèves sur cinq disent que leur programme d'études secondaires leur ouvre la voie aux études universitaires et près d'un élève sur cinq croit que son programme lui permettrait plutôt de poursuivre des études collégiales.

Globalement, le profil de nombreux élèves au sujet de leur degré de satisfaction à l'égard de leur rendement scolaire n'est pas très positif. Nettement moins de la moitié

des élèves se disent très satisfaits de leur rendement en français, en mathématiques et en sciences comparativement à un peu plus de la moitié qui se disent très satisfaits de leur rendement en sciences humaines et en anglais. Même si les différences interrégionales ne sont pas toujours significatives, c'est dans le Nord-Ouest que nous enregistrons les pourcentages les plus élevés d'élèves (un peu plus de quatre élèves sur dix) qui se disent très satisfaits de leur rendement en français, en mathématiques et en sciences et c'est dans l'Est que nous trouvons les pourcentages les plus élevés d'élèves (près de six élèves sur dix) qui se disent très satisfaits de leur rendement en sciences humaines et en anglais.

Selon les recherches menées sur la théorie de l'autodétermination, les sentiments d'autonomie, de compétence et d'affiliation sont des fondements majeurs de la capacité de s'autodéterminer, étant souvent, d'ailleurs, en relation avec l'engagement envers les études et un meilleur rendement scolaire. Seulement un peu plus de la moitié des élèves estiment que les comportements de leurs enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire leur ont beaucoup permis d'éprouver de tels sentiments.

De quatre à cinq élèves sur dix sont fortement d'accord pour dire qu'ils ont éprouvé des sentiments d'autonomie et de compétence en situation d'apprentissage et d'étude et moins de quatre sur dix rapportent avoir éprouvé des sentiments d'affiliation avec leurs enseignantes et enseignants. Toutefois, environ six élèves sur dix estiment posséder une estime de soi



positive. Enfin, de forts sentiments d'inclusion à l'école sont éprouvés par plus de six élèves sur dix.

Une très forte majorité des élèves (près de neuf sur dix) affirment que leurs parents s'attendent à ce qu'ils entreprennent des études postsecondaires. Environ trois élèves sur cinq estiment que leurs parents leur ont fait savoir qu'ils s'attendaient à ce qu'ils fassent des études universitaires. Selon un peu plus d'un élève sur quatre, ses parents lui ont dit qu'ils s'attendaient à ce qu'il fasse plutôt des études collégiales. Enfin, un élève sur dix dit que ses parents s'attendent plutôt à ce qu'il n'entreprenne pas d'autres études à la fin de ses études secondaires. Malgré l'expression de ces attentes parentales, un peu plus de la moitié des élèves seulement croient que leurs parents les ont beaucoup influencés dans leur décision de poursuivre des études postsecondaires et près d'un élève sur cinq affirme que ses parents l'ont peu influencé.

En général, une très forte majorité des élèves (presque les deux tiers) pensent que le personnel scolaire et leurs amis leur font part de leurs attentes à leur sujet à propos de la poursuite d'études postsecondaires. Ils ne sont toutefois qu'environ un sur cinq à affirmer que l'influence du personnel scolaire et de leurs amis sur leur décision de poursuivre des études postsecondaires est forte.

Deux des six types de motivations analysés caractérisent fortement les motivations de sept élèves sur dix à l'égard des études postsecondaires. Il s'agit de raisons ou de motifs reliés à la réalisation de buts personnels (la régulation identifiée) et de

raisons instrumentales se rapportant, par exemple, au statut professionnel et au statut économique (la régulation externe). Les raisons reliées au plaisir d'apprendre (la régulation interne) et les valeurs intégrées (régulation intégrée) sont invoquées par environ quatre élèves sur dix. Enfin, moins d'un élève sur dix estime qu'il entreprendrait des études postsecondaires à cause de sentiments d'obligation ou de culpabilité s'il ne les entreprenait pas (régulation introjectée) et moins d'un élève sur vingt qui se dit tout simplement peu ou pas motivé à poursuivre de telles études.

Dans l'ensemble, près de huit élèves sur dix se disent très confiants de pouvoir terminer leurs études postsecondaires, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils ne sont pas conscients d'obstacles qu'ils pourraient devoir surmonter. Au total, pour plus de deux élèves sur cinq, l'indécision liée à un manque de connaissances des carrières constitue un obstacle modéré ou majeur, et pour près d'un élève sur quatre, le manque d'encouragement familial représente un obstacle modéré ou majeur. S'ajoute à ces obstacles, comme nous le verrons plus loin, l'inquiétude face au manque d'argent et à l'endettement.

Les considérations financières jouent un rôle très significatif dans la décision de poursuivre des études postsecondaires. Un peu plus d'un élève sur quatre croit posséder un faible degré de connaissance des sources de financement des études postsecondaires et un élève sur dix seulement estime en posséder une très bonne connaissance. Près de sept élèves sur dix sont grandement ou modérément préoccupés par les questions du



financement des études supérieures et de l'endettement.

Plus de trois élèves sur dix prévoient recevoir pour leurs études plus de 4 000 \$ de leurs parents; plus d'un élève sur cinq prévoit mettre de côté des montants de cette nature dans ses économies personnelles et un élève sur cinq compte obtenir des montants similaires de prêts et de bourses d'études. Pour les élèves, les prêts et les bourses d'études représentent un complément aux ressources financières fournies par leurs familles et par eux-mêmes et il se peut qu'un élève doive ou espère recevoir plus de 4 000 \$ de plus d'une de ces trois sources.

Enfin, une analyse corrélationnelle mettant en relation les aspirations éducationnelles et les nombreux facteurs analysés dans l'enquête montre que c'est le niveau de scolarité des parents et leurs attentes par rapport aux études postsecondaires qui sont les plus fortement reliés aux aspirations éducationnelles de leurs enfants. Viennent ensuite la satisfaction de l'élève à l'égard de son rendement scolaire et l'importance qu'il accorde à sa réussite scolaire, puis sa motivation autodéterminée pour entreprendre des études postsecondaires.

La langue des études postsecondaires

Le deuxième objectif de l'enquête visait à étudier les préférences des élèves à l'égard de la langue des études postsecondaires.

Tout près de trois élèves sur cinq de 12^e année des écoles de langue française de

l'Ontario estiment que la probabilité qu'ils entreprennent des études postsecondaires en français est élevée. Les autres élèves – environ deux sur cinq – qualifient cette probabilité de faible ou de modérée. Le pourcentage d'élèves de l'Est et du Nord-Ouest selon lesquels il est fort probable qu'ils poursuivront des études postsecondaires en français est beaucoup plus élevé (plus de trois élèves sur cinq) que celui des élèves du Sud (un peu moins de deux élèves sur cinq). Un peu plus d'un élève sur deux du Nord-Est affirme que cette probabilité est élevée.

S'agissant de la langue des études postsecondaires, seulement un élève sur deux ferait, s'il en avait le choix, des études postsecondaires comportant les deux tiers ou plus des cours en français, ce qui signifie que près de la moitié des élèves opteraient pour des programmes dont la moitié ou plus des cours serait en anglais. Dans l'Est, près de trois élèves sur cinq indiquent qu'il est fortement probable que leur programme d'études postsecondaires comporte les deux tiers ou plus de cours en français, tandis que, dans le Sud, ce n'est qu'un peu plus d'un élève sur quatre qui est de cet avis. Dans le Nord-Ouest et l'Est, un peu moins d'un élève sur deux se range à cet avis.

L'enquête a permis d'analyser quatre types d'obstacles au choix d'entreprendre des études postsecondaires en français. Par ordre d'importance de la proportion d'élèves de 12^e année des écoles de langue française de l'Ontario qui ont affirmé qu'il s'agit pour eux d'obstacles au moins modérés, voire majeurs, les obstacles sont la préférence pour les études en anglais



(près d'un élève sur deux), la faiblesse des notes en français (près d'un élève sur deux), la distance d'un établissement d'enseignement postsecondaire francophone (entre quatre et cinq élèves sur dix) de même que les faibles montants et les petits nombres des bourses pour les études postsecondaires en français (quatre élèves sur dix). Ce sont des obstacles majeurs pour des pourcentages plus élevés d'élèves de certaines régions. Tel est le cas des élèves du Nord-Est en ce qui concerne les faibles notes en français (près d'un élève sur cinq) et des élèves du Sud quant à la distance des établissements d'enseignement postsecondaire francophone (plus d'un élève sur cinq), la préférence pour les études en langue anglaise (16 % des élèves) ainsi que les faibles montants et les plus petits nombres des bourses pour les études postsecondaires en français (un élève sur dix). Il importe de souligner que près des deux tiers des élèves de la région Sud jugent que la distance d'un établissement d'enseignement francophone et la préférence pour les études en anglais constituent des obstacles majeurs ou moyens au projet d'entreprendre des études postsecondaires en français. Dans le Nord-Ouest et le Nord-Est, environ un élève sur deux se range à cet avis, et ce résultat est moindre dans l'Est.

L'intention de faire vie-carrière dans sa région

Le troisième et dernier objectif de l'enquête visait à apprécier l'intention des élèves de faire vie-carrière dans leur région.

Seulement une faible proportion des élèves de 12^e année des écoles de langue française de l'Ontario (un peu plus d'un élève sur trois) ont exprimé une forte intention de faire vie-carrière dans leur région d'origine. Presque cinq élèves sur dix du Nord-Ouest entendent fortement faire vie-carrière dans leur région, quatre sur dix dans l'Est et un peu moins de trois sur dix dans le Sud et le Nord-Est. Près d'un élève sur quatre dans le Sud et le Nord-Est et un élève sur cinq dans l'Est et le Nord-Ouest avouent avoir une faible intention de faire vie-carrière dans leur région d'origine.

Près d'un élève sur deux se dit très confiant de pouvoir trouver du travail dans sa région d'origine. Les écarts entre les régions sont, pour la plupart, minimes. Près de deux élèves sur dix estiment que la situation économique et les faibles possibilités d'avancement représentent des obstacles importants à l'intention de faire vie-carrière dans leur région et, pour quatre à cinq élèves sur dix, ces obstacles sont qualifiés de modérés. Au total pour l'Ontario, un peu plus de six élèves sur dix affirment que ce sont là des obstacles modérés ou majeurs au projet de faire vie-carrière dans leur région d'origine.

Les résultats d'une analyse corrélative reliant l'intention de faire vie-carrière dans sa région d'origine et les nombreux facteurs analysés dans l'enquête montrent que c'est la probabilité perçue de pouvoir trouver un emploi dans la région d'origine et la confiance de pouvoir y trouver du travail qui sont les plus fortement rattachées au projet d'y faire vie-carrière.



En guise de conclusion

Nous l'avons souligné d'entrée de jeu, la communauté francophone de l'Ontario vise à s'épanouir et à agir comme entité distincte dans un contexte où elle est très minoritaire sur le plan démographique, puisqu'elle représente un peu moins de cinq pour cent de la population de la province. Elle comprend l'importance qu'elle doit accorder à l'éducation tout au long de la vie si elle veut accéder au degré d'autonomie culturelle (Landry, 2009) qui lui permettrait de prospérer tout en contribuant à l'essor de sa province et du pays.

Nous avons vu que les résultats de cette enquête montrent que la communauté francophone de l'Ontario n'a pas à s'inquiéter de l'intérêt que ses élèves portent aux études postsecondaires. En effet, ils font apparaître que les aspirations éducationnelles des élèves des écoles francophones de l'Ontario sont généralement très élevées, puisque neuf élèves sur dix envisagent d'entreprendre des études postsecondaires. Toutefois, d'autres résultats révèlent que la communauté francophone fait face à des défis de taille pour assurer l'accès à l'éducation postsecondaire, pour accroître l'accessibilité et la poursuite des études postsecondaires en français ainsi que pour attirer et intégrer ses jeunes diplômés de telle sorte qu'ils puissent faire vie-carrière et s'engager dans la communauté francophone de leur région.

Convenons que le fait de nourrir des aspirations éducationnelles élevées ne signifie pas pour autant que pareille

aspiration se traduira par la poursuite d'études postsecondaires et l'obtention d'un diplôme collégial ou universitaire. Il importe toutefois de remarquer qu'entre un et deux élèves sur dix, selon les régions, se proposent de reporter le début de leurs études postsecondaires à un an après la fin de leurs études secondaires. Le financement de leurs études postsecondaires pourrait influencer ce choix.

Même si les deux tiers des élèves disent que leurs parents et eux-mêmes ont réalisé des économies pour financer leurs études postsecondaires, cette affirmation ne signifie pas pour autant que les sommes nécessaires ont été amassées au moment de l'enquête ou qu'elles le seront. Vu l'importance des ressources financières qu'il faut consacrer pour entreprendre et poursuivre des études postsecondaires, il peut être surprenant d'apprendre que plus d'un élève sur quatre estime posséder une faible connaissance des sources de financement de telles études, et qu'un élève sur dix seulement dit en posséder une très bonne connaissance. C'est peut-être ici une des raisons pour lesquelles un élève sur trois avoue être très préoccupé par les questions du financement de ses études postsecondaires et de son éventuel endettement.

Afin d'assurer leur perpétuation et leur épanouissement, il est nécessaire que les communautés francophones s'intéressent particulièrement à ce que s'établissent dans leurs régions respectives leurs diplômés d'études collégiales et universitaires, pour qu'ils deviennent des dirigeants et participent à l'essor social, économique,



culturel et politique de la communauté francophone. En Ontario, un peu plus de quatre élèves sur dix seulement projettent de s'établir dans leur région d'origine pour y faire vie-carrière après leurs études postsecondaires et près de deux élèves sur cinq qualifient de forte leur intention à cet égard. Nous avons vu qu'il existe des variations entre les régions, mais c'est partout pour moins de la moitié des élèves que cette intention est forte.

Rappelons que les résultats de nos analyses montrent que c'est la probabilité perçue de pouvoir trouver un emploi dans sa région d'origine et la confiance de pouvoir y trouver du travail qui sont le plus fortement reliées au projet d'y faire vie-carrière.

De nombreuses communautés francophones en milieu minoritaire sont confrontées à un défi redoutable si elles entendent attirer et conserver les diplômés de leurs écoles secondaires qui sont allés dans d'autres régions ou dans d'autres provinces, voire à l'étranger, pour poursuivre leurs études postsecondaires. Les communautés rurales notamment sont touchées par cet exode, en partie parce que des secteurs de l'économie, entre autres la foresterie, l'agriculture et les mines, sont en difficulté. L'exode des régions rurales touche non seulement une certaine proportion de diplômés des études secondaires, mais aussi des parents et des familles entières tenus de se déplacer, faute de travail, vers des centres urbains de leur province ou ailleurs au pays.

Comme l'a souligné le Comité sénatorial permanent des langues officielles (Corbin et Buchanan, 2005), les communautés

francophones en milieu minoritaire visent à assurer, notamment, l'accès à l'éducation postsecondaire en français, jugeant que c'est ainsi qu'elles se donneront le leadership dont elles ont besoin pour soutenir leur développement. S'agissant de la probabilité d'entreprendre des études postsecondaires en français, elles s'inquiètent de l'inscription parfois presque obligatoire ou par défaut de leurs élèves dans des établissements d'enseignement de langue anglaise.

Notre enquête confirme le bien-fondé de cette préoccupation. Elle montre, en effet, qu'environ le quart des élèves de 12^e année des écoles de langue française de l'Ontario projettent de poursuivre leurs études postsecondaires entièrement ou principalement en anglais, c'est-à-dire dans des établissements d'enseignement anglophones ou dans des programmes offerts principalement en anglais dans des établissements d'enseignement bilingues. Ce phénomène est beaucoup plus dominant dans le Sud où plus de deux élèves sur cinq nourrissent de tels projets, mais on ne saurait affirmer qu'il est négligeable dans les autres régions. Selon les régions, il serait souvent relié à l'absence d'établissements d'enseignement postsecondaire francophones ou, à tout le moins, de programmes d'études offerts en français dans les domaines d'intérêt des élèves. Les distances considérables entre le domicile de l'élève et les établissements d'enseignement postsecondaire offrant en français les programmes d'études ou de formation professionnelle qui les intéressent constituent un obstacle pour une proportion non négligeable d'entre eux. Si cette difficulté est un peu moins



prononcée pour certains programmes d'études, comme les sciences humaines et l'éducation, elle est particulièrement aiguë dans les sciences pures et appliquées comme dans les sciences de la santé, entre autres. Or, qui dit distance dit coûts supplémentaires. Notre enquête révèle effectivement qu'une proportion significative d'élèves de l'Ontario exprime des préoccupations d'ordre monétaire liées au projet d'entreprendre des études postsecondaires avant même de porter sur la question de la langue de ces études.

Il apparaît nécessaire de pousser plus loin les recherches auprès de ces élèves pour étudier de façon plus fouillée la diversité des motifs qui justifie leurs projets à l'égard de la langue de leurs études postsecondaires. Les motifs qui entrent en jeu sont nombreux et complexes. Il y aurait lieu d'explorer, entre autres, les questions suivantes : les attitudes envers la langue française, l'insécurité linguistique qui peut être plus omniprésente dans certaines régions, la relation entre la langue des études et la langue de travail anticipée, la distance plus considérable à parcourir pour suivre un programme dans un établissement d'enseignement francophone et le rapport coûts-distance. Nous aborderons certaines de ces questions dans le cadre d'une publication prochaine qui analysera les liens entre le développement psycholinguistique de l'élève en milieu minoritaire francophone et le choix de poursuivre des études postsecondaires en français.

Les établissements d'enseignement postsecondaire de langue française font plus que contribuer au maintien de la

langue française. Véritables foyers de renouvellement, ils alimentent le dynamisme culturel, économique et politique de la communauté francophone où ils sont établis. Par conséquent, il serait impérieux de renforcer les capacités de celles qui y sont déjà établies, mais, de surcroît, de les créer là où les bassins de population francophone le permettraient. Surtout, les établissements d'enseignement francophones doivent veiller à ce que les programmes d'études universitaires et collégiales qu'ils offrent soient les plus complets possible et qu'ils poursuivent leurs démarches auprès des élèves des écoles secondaires pour les y attirer. Cependant, les nombres peu élevés de francophones dans certaines régions de l'Ontario font que les communautés francophones et leurs établissements d'enseignement postsecondaire devront faire preuve de créativité et d'un sens d'initiative élevé tant en matière de soutien financier que dans l'offre de programmes de qualité afin de répondre aux besoins des élèves désireux d'entreprendre des études postsecondaires en français.

Pour s'attaquer au redoutable défi que représente « la mise en place d'un système pancanadien d'établissements d'enseignement postsecondaire de langue française » (Corbin et Buchanan, 2005, p. 63), les communautés francophones en milieu minoritaire, dont celle de l'Ontario, devront pouvoir compter sur l'appui d'un gouvernement fédéral non seulement conscient de ses obligations à l'égard du soutien aux communautés minoritaires de langue officielle, mais aussi entièrement engagé dans des initiatives visant à assurer leur plein épanouissement.

